



Tableau synthétique de l'expertise amiante du bâtiment en utilisation normale'

CF: 1025

Nom de l'établissement : Divers Ateliers Adresse de l'établissement: Route des Acacias 76 Date dernière mise à jour: 18.02.2019

Etage	Lieu / Local	Description du matériau ou de l'élément	Délai d'assainissement préconisé ²	Remarque
RDC	Local 2	Revêtement de sol coulé jaune	2021	
RDC	Local 1	Revêtement de sol coulé jaune	2021	
RDC	Local 3	Joint plat	2021	
RDC	Local 5	Revêtement de sol coulé jaune	2021	
RDC	Local 7	Revêtement de sol coulé jaune	2021	
RDC	Local 8	Revêtement de sol coulé jaune	2021	
RDC	Local 8	Mastic fenêtre	2021	
RDC	Local 9	Revêtement de sol coulé jaune	2021	
RDC	Local 10	Revêtement de sol coulé jaune	2021	
RDC	Local 16	Revêtement de sol coulé jaune	2021	
RDC	Local 17	Revêtement de sol coulé jaune	2021	
RDC	Local 18	Dalletes vinyle grise	2021	
RDC	Local 18	Dalletes vinyle verte	2021	
RDC	Local 19	Dalletes vinyle grise	2021	
RDC	Local 20	Dalletes vinyle verte	2021	
RDC	Local 20	Dalletes vinyle grise	2021	
RDC	WC	Dalletes vinyle grise	2021	
RDC	WC 2	Dalletes vinyle grise	2021	
RDC	WC 2	Canal ventilation fibrociment	2021	
1 er étage	Local 23	Dalletes vinyle beige et colle noire	2021	
1 er étage	Local 23	Panneaux fibrociment	2021	
1 er étage	Local 23	Machinerie monte charge	2021	
1 er étage	Comble	Carton anti-feu	2016	Assaini en 2016
1 er étage	Local 25	Dalletes vinyle beige et colle noire	2021	
1 er étage	Local 26	Dalletes vinyle beige et colle noire	2021	
1 er étage	WC	Canal ventilation fibrociment	2021	
1 er étage	WC	Dalletes vinyle beige et colle noire	2021	
1 er étage	Local 24	Dalletes vinyle beige et colle noire	2021	
1 er étage	Combles 2	Carton anti-feu	2016	Assaini en 2016
1 er étage	Local 27	Colle noire	2021	

¹ Les résultats permettent une "utilisation normale" des bâtiments, conformément aux décisions de la cellule opérationnelle amiante de l'Etat, c'est-à-dire qu'en absence de travaux, l'installation et les matériaux ne libèrent aucune fibre d'amiante dans l'air.

En cas de travaux une expertise complémentaire appelée diagnostic "Avant-travaux" est nécessaire.

² Le délai préconisé par l'expert est calculé selon les critères établis par l'autorité de l'Etat (STEB). En l'absence de travaux, des mesures de la qualité de l'air sont régulièrement réalisées pour garantir l'absence de fibres d'amiante dans l'air. Les travaux de désamiantage seront réalisés en cas de modification du bâtiment ou à échéance du délai.